

CINÉMA. L'agglomération Orléans-Val de Loire pourra-t-elle demain subventionner un cinéma public ou privé du coin ? C'est en tout cas le souhait du sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, qui a proposé un amendement au projet de loi sur la création, l'architecture et le patrimoine, étendant la possibilité aux intercommunalités de subventionner ces établissements. C'est déjà le cas pour les communes, depuis la loi de 1992 portée alors par le Secrétaire d'État... Jean-Pierre Sueur. Mais son nouvel amendement devra à nouveau passer l'épreuve de l'Assemblée nationale, en seconde lecture, dans les prochaines semaines. Avant un retour au Sénat, etc. Bref, ce n'est pas encore fait. ■